MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 –78

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260611-D202678-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
05/06/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 27
Présents	……. 20
Votants	……. 27

Objet :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'an deux mille vingt-six, le onze juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Laure PONDARD, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Marie-Laure PONDARD – Joël CRUBLET – Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Dominique HEMERY-BESNARD –- Jean-Emmanuel LAUZET - Nathalie MORICE – Vincent MAHÉ – Marine GOYON – Philippe MARCHAND - Marie-Christine PRAUD – Fabrice PORON - Vincent BOLOGNINI – Irma LEROY – Clément DELAPORTE – Anne-Laure MARCHAL – François CONTIN – Josyane PARENT – Véronique POITEVIN et Christine CHERAUD.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Alexandre GAILLARD donne procuration à M. Fabrice PORON
Mme Françoise GUYOT donne procuration à Mme D. HEMERY-BESNARD
Monsieur Jeannick MÉNARD donne procuration à M. Joël CRUBLET
Madame Chloé GEFFRAY donne procuration à M. Jean-Emmanuel LAUZET
Madame Laurence MOREL donne procuration à Mme Josyane PARENT
Monsieur Guillaume BROHAN donne procuration à Mme Christine CHERAUD
Monsieur Daniel BARRE donne procuration à Mme Véronique POITEVIN

2026. 78 / DESIGNATION DES CORRESPONDANTS : Défense

Madame la Maire explique à l'Assemblée que la mission des correspondants défense s'organise autour de trois axes : informer les citoyens sur la politique de défense de la France, sensibiliser les jeunes générations à la défense et assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

La Délégation Militaire Départementale (DMD) organise des réunions d'information au profit des correspondants défense du département.

Il est demandé à l'Assemblée de désigner 1 titulaire et 1 suppléant(e).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de désigner Madame Marie-Laure PONDARD, titulaire et Monsieur Jean-Emmanuel LAUZET, suppléant, tous deux élus en charge des questions « défense » et correspondants des instances nationales.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur la Maire,
Marie-Laure PONDARD